AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-9-6-70 069788

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION "AQUITAINE" (Tél. (56) 92.06.25 et (56) 92.26.94)
GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES ATLANTIQUES

ABONNEMENT ANNUEL 25 F.

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
Chemin d'Artigues, 33 - CENON
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46

Bulletin Technique N° 117 de Juin 1970 — 1970-15

ESSAIS de LUTTE contre la POURRITURE GRISE de la VIGNE en 1969

La Pourriture grise de la vigne reste une des principales préoccupations des viticulteurs et les invasions précoces qui ont pu être observées dans la deuxième quinzaine de mai 1970 sur des feuilles, des rameaux et des jeunes grappes rappellent, s'il en était besoin, la présence du parasite.

Comme les années précédentes, nous donnons ci-après les résultats obtenus dans les essais officiels réalisés en Gironde en 1969.

Si la maladie a été moins grave qu'en 1968, quelques manifestations ont été observées sur les feuilles en mai et en juin. Sur les grappes, les premières atteintes, faibles d'ailleurs, ont eu lieu sur les cépages blancs à partir du 13 août et surtout à la fin de ce même mois. En septembre, l'évolution est devenue très rapide sur les cépages blancs et commence seulement sur les cépages rouges. Le retour du beau temps dans la troisième décade de septembre a enrayé le développement de la maladie.

L'expérimentation entreprise dans l'Entre-deux-mers sur Muscadelle, cépage très sensible, avec un appareil pneumatique à dos à 60 Litres à l'hectare a donné les résultats suivants , après l'application des quatre traitements prévus par le protocole officiel (11 et 26 juillet - 13 août - 9 septembre):

- Au dernier comptage du 26 septembre 1969, le pourcentage moyen d'attaques qui était de 77,75% pour le témoin, a été ramené à 30,57% pour Dichlofluanide à 200 grs de M.A./Hl, à 46,72% pour Bénomyle à 50 grs de M.A./Hl. , à 49,52% pour Phaltane à 200 grs de M.A./Hl. et à 58,87% pour Thirame à 320 grs de M.A./Hl.

Essais complémentaires : Des essais complémentaires ont été réalisés avec Dichlofluanide à 200 grs de M.A./Hl. pour vérifier l'action d'un traitement plus précoce (floraison presque terminée au lieu de nouaison) et pour comparer un programme de traitement basé sur l'observation des conditions climatiques que l'on estime favorables à l'évolution du Botrytis avec la méthode un peu arbitraire du protocole.

Dans le premier cas, le traitement précoce du 3 juillet en supplément des 4 applications du programme officiel a donné sur 200 grappes, les pourcentages moyens d'attaques suivants: 79,7% pour le témoin, 30,6% pour 5 applications, 29,25% pour 4 applications. Dans les conditions de 1969, le traitement avant la nouaison n'apparaissait donc pas utile.

Dans le deuxième cas, les mesures de températures et d'hygrométrie effectuées dans la parcelle ont mis en évidence les périodes d'évolution de la maladie qui ont conduit aux dates de traitements indiquées ci-après : 26 juin - 14 et 27 août - 9 septembre.

Il s'agit d'une intervention précoce (début floraison) suivie, après une longue interruption (beau temps), de trois traitements rapprochés pendant la période pluvieuse. Cette méthode très différente du protocole officiel où l'espacement des traitements est assez régulier, correspondait en réalité à l'évolution de la maladie dans le vignoble.

.../...

P385

.../...

Les résultats obtenus montrent que la méthode basée sur les observations climatiques, qui a permis d'éviter de traiter pendant les périodes de beau temps, n'a pas été meilleure que la technique basée sur les observations des stades phénologiques.

Au 26 septembre, les comptages sur 600 grappes donnent les résultats suivants en pourcentages moyens d'attaques :

- Témoin 77,75%, Traitements climatiques:35,03%,Traitements du protocole : 30,75%.

Observations sur la vinification : Parallèlement, des observations ont été faites sur la fermentation et la vinification par le laboratoire de l'Institut Technique du vin, sur des échantillons prélevés dans les essais.

Après quatre traitements, dont le dernier se situe à 18 jours de la récolte, et dans les conditions expérimentales de la microfermentation, aucun des produits ne présente une activité importante sur les levures alcooliques. Si les moûts de raisins traités avec Thirame et Bénomyle fermentent normalement et rapidement, avec Dichlofluanide et Phaltane, les départs de fermentation sont plus difficiles.

Avec Bénomyle, dans le cas de traitements tardifs (15 jours, 8 jours et 4 jours avant la récolte), supperposés aux traitements normaux sur Muscadelle et sur Merlot, la fermentation s'est faite aussi bien et aussi vite que pour le témoin. On trouve tout au plus un retard de 2 jours pour certains échantillons qui ne sont d'ailleurs pas ceux qui ont reçu le plus grand nombre de traitements, ni les applications les plus tardives.

Conclusions : Une nouvelle fois la maladie s'est développée rapidement à l'approche des vendanges après les fortes pluies de septembre. Mais l'application de deux traitements (méthode officielle) ou de trois (méthode climatique) pendant la période critique du 15 août au 10 septembre n'a pas modifié les pourcentages d'attaques.

Dans nos essais, Dichlofluanide se classe en tête. Il est suivi de Bénomyle et de Phaltane. Vient ensuite le Thirame et enfin le témoin qui est nettement plus attaqué.

L'efficacité des produits est meilleure qu'en 1968 puisque la diminution du pourcentage moyen d'attaques entre le témoin et le meilleur produit est passée de 30% en 1968 à 47% en 1969. Il est vrai que la période d'évolution a été plus courte cette année en raison du beau temps de juillet et du début d'août.

En outre, il ne s'est écoulé que 10 jours entre l'application du dernier traitement (9 septembre) et la fin de la pluie (19 septembre). Le beau temps qui a persisté jusqu'aux vendanges (26 septembre) a arrêté la maladie. Le délai de 3 semaines à respecter entre le dernier traitement et la récolte a donc eu moins d'importance cette année qu'en 1968.

·Ingénieur en Chef et l'Ingénieur d'Agronomie
chargés des Avertissements Agricoles

C. ROUSSEL et J. TOUZEAU

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
Aquitaine
M. LARGE

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant: L. BOUYX